

**Synthèse 2eme Conférence Internationale PSNSE
Les syndicats des nations sans Etat se regroupent.**

PLATEFORME DES SYNDICATS DES NATIONS SANS ETAT

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA IIe CONFERENCE INTERNATIONALE

AIACCIU 17-18 mars 2007

Déclaration des organisations syndicales présentes à la Deuxième Conférence Internationale des Syndicats des Nations sans Etat :

- La Confédération Syndicale de Catalogne (Intersindical-CSC)
- La Confédération Syndicale Sarde (CSS)
- La Centrale Unitaire des Travailleurs (CUT) de Galice
- Le Syndicat des Travailleurs du Pays Basque (LAB)
- Le Syndicat Autonome Valdôtain des Travailleurs (SAVT)
- Le Syndicat des Travailleurs de Bretagne (SLB)
- Le Syndicat Occitan de l'Education (SOE)
- Le Syndicat des Travailleurs Corses (STC)
- L'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (UGTG)
- L'Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités (USTKE)
- L'Union des Travailleurs de Guyane (UTG)

Ont soutenu cette initiative sans pouvoir être présents :

- L'Intersyndical-Canaria (Int-C)
- L'union générale des travailleurs de Martinique (UGTM)

Nous avons pris acte de nos différences organisationnelles, issues de nos histoires particulières, mais nous affirmons un accord profond sur les points suivants :

1 - Au niveau des principes :

- Nous sommes des syndicats de classe ;
- Nous sommes des syndicats indépendants des partis politiques, quels qu'ils soient ;
- Nous luttons contre la « globalisation », c'est-à-dire contre le capitalisme dit « néolibéral » qui impose à nos sociétés une véritable dictature économique, sociale et idéologique, au travers d'instruments comme le FMI (Fonds monétaire international), la BM (Banque mondiale) et l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ainsi que les institutions européennes.
- Nous lions dans nos perspectives et notre activité, de manière indissoluble et complémentaire, la « libération sociale » et la « libération nationale » de nos peuples.

2 – Au niveau stratégique :

- Nous estimons indispensable de développer nos combats respectifs, et de manière adaptée, au niveau où se trouvent posés les problèmes d'aujourd'hui, c'est-à-dire au niveau « mondial ».
- En riposte à la globalisation capitaliste, nous sommes décidés à globaliser notre action syndicale à partir de nos peuples et de nos luttes respectives.
- Nous voulons aider chacun de nos peuples, chacune des classes laborieuses dont nous défendons les intérêts, à s'identifier à la lutte des autres peuples frères.

3 – Au niveau organisationnel :

Dans la perspective de la création d'une structure de type confédéral, rassemblant les syndicats ici présents, et ouverte à ceux qui voudraient nous rejoindre, nous avons adopté les propositions suivantes que nous soumettons à l'approbation des instances de chacun de nos syndicats :

- Nous nous dotons d'un instrument fonctionnel, souple et adapté à nos besoins, intitulé « Plateforme des Syndicats des Nations sans Etat ».
- La Plateforme sera animée par une « Commission Permanente » composée de cinq syndicats, chacun étant chargé d'une coordination spécifique :
 - i. La Coordination des Syndicats des nations sans Etat de la zone « Caraïbes, Amérique du Sud, Pacifique » sera assumée par l'UGTG.
 - ii. La coordination des Syndicats des Nations sans Etat sous domination de l'Etat italien sera assumée par la CSS.
 - iii. La coordination des Syndicats des Nations sans Etat sous domination de l'Etat espagnol sera assumée par la CSC.

iv. La coordination des Syndicats des Nations sans Etat sous domination de l'Etat français sera assumée par le STC.

v. La coordination générale sera assurée par LAB.

· Cette organisation est soumise à une période d'expérimentation d'un an, au bout de laquelle un bilan sera tiré.

FINANCEMENT

· Chaque syndicat, quelle que soit sa taille, paie une cotisation fixe, solidaire, dont le montant est fixé à mille euros (1 000 €) par an.

· Les syndicats qui auraient des difficultés à payer cette somme pourront bénéficier d'un aménagement afin de leur permettre de participer pleinement à l'activité de la Plateforme.

· Ce fonds est versé sur un compte géré par un syndicat qui s'engage à transmettre aux autres syndicats un compte rendu financier tous les six mois.

· La CSC est volontaire pour gérer ce fonds durant la première année.

ACTIVITES :

· Le fonds ainsi constitué est destiné à financer les activités, et non le fonctionnement, de la Plateforme.

· Le syndicat chargé d'une activité (cf. programme ci-dessous) en financera l'organisation en fonction de ses moyens, le Fonds solidaire venant en complément.

PROGRAMME 2006/2007 :

Le programme suivant est proposé :

o Les cadres institutionnels des relations du travail propres aux différents Etats qui dominent nos nations. Ce thème sera traité par la CSC.

o Les transports et les infrastructures comme éléments stratégiques du développement. Ce thème sera traité par le STC.

o Le système de santé dans la construction nationale. Ce thème sera traité par l'UGTG.

o La colonisation et la réorganisation du territoire. Ce thème est proposé à l'UTG.

o Le rôle du système éducatif dans la construction nationale. Ce thème est d'ores et déjà retenu par LAB qui propose une rencontre à Bilbao, en juin 2006.

o A cette occasion pourrait se tenir la première réunion de la Commission Permanente.

Il est précisé que :

- Lors de ces rencontres, les délégations devront être, autant que possible, significatives en nombre, rassemblant des membres du secteur concerné et de la direction de chaque syndicat membre de la Plateforme. En effet, ces rencontres sont conçues pour être un moment privilégié d'échanges, de discussions, de formation commune entre les militants de nos syndicats, de manière à construire le sentiment d'identification des uns aux autres qui doit dorénavant devenir notre état d'esprit commun.
- Chaque syndicat sollicité peut modifier ou adapter à sa guise le thème prévu .
- Tout syndicat peut proposer à la Commission Permanente un autre thème de travail et un calendrier.
- La CSS propose de partager le résultat des différents séminaires de formation qu'elle a organisés en interne. Les prochains seront ouverts à la participation des autres syndicats.

COMMUNICATION :

Un site web sera mis en place, dans lequel chaque organisation aura une page afin de faire circuler les informations, nourrir la discussion et le débat, organiser la solidarité, coordonner et harmoniser nos calendriers respectifs.

LAB, qui a lancé une étude technique, fera des propositions dans les meilleurs délais.